

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Monsieur Edouard PHILIPPE
Maire du Havre
1517 place de l'hôtel de ville
76600 Le Havre

Objet : Sensibilisation à la fibromyalgie

Monsieur le Maire,

La Fibromyalgie est une maladie chronique qui génère pour les personnes qui en souffrent des douleurs musculosquelettiques accompagnées de troubles du sommeil, de difficultés à se déplacer ou à porter des charges. Elle occasionne une grande fatigue et entrave la qualité de vie, comme l'activité professionnelle.

Selon les études conduites, 2 à 5% de la population, très majoritairement des femmes, sont concernées. Pourtant, en raison notamment des difficultés pour la diagnostiquer, de nombreux malades demeurent dépourvus d'un traitement adapté et d'un accompagnement médical.

Avec d'autres parlementaires, j'ai multiplié depuis 2017 les démarches afin de renforcer la reconnaissance de la Fibromyalgie et améliorer les prises en charge. Des avancées significatives ont été obtenues, même s'il reste encore du chemin à parcourir et notamment dans l'information.

Raison pour laquelle le 12 mai, a été instituée la journée mondiale de la Fibromyalgie pour sensibiliser le public.

L'association Fibromyalgie.fr, porte-parole du collectif « Groupementfibromyalgie », a dû vous solliciter par courrier dont je vous adresse copie ci-jointe, afin de vous suggérer l'illumination en bleu de monuments ou bâtiments de votre commune, en accompagnant cette initiative d'une information publique adaptée.

Je me permets par la présente de vous sensibiliser à mon tour sur cette sollicitation qui me paraît utile pour faire avancer le traitement de cette maladie invalidante.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Bien à vous,



Jean-Paul LECOQ